



# LES ALLUMÉS DU JAZZ : ÇA ADHÈRE !

Les Allumés du Jazz aiment bien poser des questions, comme leur « *Enregistrer la musique pour quoi faire ?* » en 2018, ayant valu d'ailleurs un beau lot de réponses bien utiles. Mais cette fois, c'est à eux que l'on va poser une question :

## ADHÉRER AUX ALLUMÉS DU JAZZ, POUR QUOI FAIRE ?

Mais d'où viennent-ils ces Allumés du Jazz ? Ils se sont créés au bord de la mer en 1995 lors d'une rencontre (presque) fortuite de quelques producteurs et productrices de disques indépendants. La situation de la musique enregistrée (version maisons de disques et labels indépendants) en avait grand besoin. Et aujourd'hui ? Le besoin de s'assembler, réfléchir et agir ensemble est plus grand encore.

Dans l'histoire de la musique et *a fortiori* de la musique enregistrée et de tout ce qu'elle a pu générer de nouveautés, de trouvailles, d'inventions, de révélations, de bouleversements, les producteurs indépendants ont joué un rôle prépondérant et c'est bien dans cette filiation que se situent les Allumés du Jazz.

Les façons de diffusion de la musique, de plus en plus désincarnées, reliées principalement « industriellement », bousculées dans un océan anonyme où tout vaut tout à court terme. C'est bien parce que la musique ne peut se passer de relief, de relations humaines, de points de vue que la production indépendante peut constituer, comme elle l'a fait si longtemps, l'île nécessaire et active de toutes les imaginations et de toutes les actions.



## ALORS DIREZ-VOUS, AVEC TOUT ÇA, QU'EST-CE QU'ILS FONT LES ALLUMÉS DU JAZZ ?

Eh bien :

Ils relient une centaine de productions indépendantes de types divers : maison de disques en quelque sorte de tradition, collectifs de musiciens et musiciennes, labels de musiciens et musiciennes, labels complémentaires d'activités de studios d'enregistrement ou de productions de concerts.

Ils ont créé une boutique de disques située au Mans où sont vendus les albums des labels membres, un site Internet où l'on peut acheter en ligne, même s'ils soutiennent tout d'abord les disquaires indépendants ou les disquaires véritables qui officient dans des enseignes non indépendantes. Leur distribution entend être complémentaire. On les voit aussi dans des festivals amis tenir un stand de leurs productions.

Ils publient le journal Les Allumés du Jazz qui est devenu un organe de réflexion, de propositions, d'observations, reconnaissant la musique dans l'ensemble social et politique dans laquelle elle évolue. « *Les Allumés du jazz sont le seul journal de jazz à maintenir un point de vue politique sur cette musique* » (Francis Marmande in *Le Monde Diplomatique*). Dessinateurs, dessinatrices et photographes y sont d'infaillibles complices. On y rigole pas mal aussi.



Ils organisent des débats et rencontres, comme celles d'Avignon en 2003 et 2018 ou celles à venir : *Aux Ronds-Points des Allumés du Jazz 2021-2022*. Toujours prompt à publier, les Allumés du Jazz réalisent des suppléments au Journal, des revues retraçant le récit de tous ces échanges.

Ils mettent en route des campagnes comme *Le CD a ses charmes*. Ils agencent des ateliers avec participations d'autres fédérations pour se tenir au fait de ce qui manque souvent aux labels en matière de droits, de difficultés à résoudre, de possibilités inconnues, etc.

Ils s'allient avec lieux de concerts ou festivals non seulement pour ces rencontres, mais aussi pour des concerts (comme la série « Les Allumés du solo ») ou même des soirées dansantes.

Relier le monde des disques et celui des concerts fait partie de leurs prérogatives.

Ils se mêlent des enjeux cruciaux, interviennent, envoient des représentants et représentantes et questionnent les institutions et autres établissements où se décide en partie l'avenir de la musique.



## ET COMMENT FONCTIONNENT-ILS CES ALLUMÉS DU JAZZ ?

Principalement en commissions qui peuvent être de long terme ou de court terme lorsque l'actualité le nécessite. La distribution, avantages et problèmes d'Internet, la solidarité, les relations aux sociétés civiles, l'organisation d'événements en sont quelques exemples. Chaque membre peut générer une commission. Et chaque délégué de commission siège au conseil d'administration. Deux vaillantes salariées - dites Les Allumettes - se chargent de l'administration, de la vente, de la communication, etc.

Les Allumés du Jazz perçoivent des aides : Ministère de la Culture et CNM, Spedidam, Pays de Mans (tendance depuis plusieurs années à la baisse).



## ALORS COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pas un pognon de dingue. Selon sa bourse, ses possibilités et son appréciation, on peut être adhérent annuellement de 1€ à l'infini (amis milliardaires bonjour !)

La cotisation *indicative* annuelle est située aux environs de 100 € sans obligation.

Et si vous n'êtes pas productrice, producteur de musique enregistrable, mais sensible à son devenir, vous pouvez toutefois adhérer à l'association comme bon vous semble. La musique est à tout le monde.

## ADHÉRER, C'EST TOUT SIMPLE :

### Sur le site des Allumés du Jazz :

<https://www.lesallumesdujazz.com/>  
onglet « association » puis « adhésion »  
(profitez-en pour faire connaissance avec le site des Allumés du Jazz)

### Par courrier :

Les Allumés du Jazz  
2 rue de la Galère 72000 Le Mans  
accompagné de vos coordonnées postales  
et e-mail, et d'un chèque du montant de  
votre adhésion, le paiement par Paypal  
est également possible  
(administration@lesallumesdujazz.com)

